

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Programme de législature, les Vert-e-s attendent à présent les actes !

Le Conseil d'Etat a fait du développement durable le maître mot de son nouveau programme de législature. Les Vert·e·s saluent cette volonté qui doit se traduire maintenant dans des actes déterminés. Les Vert·e·s apprécient également la clairvoyance du Conseil d'Etat sur les opportunités et menaces, mais regrettent l'absence d'objectifs clairs et surtout mesurables. Sans de tels engagements, ce programme de législature laisse un arrière-goût d'incomplétude.

Innovation et digitalisation

Avec ses entreprises à haute valeur ajoutée et ses hautes écoles, Neuchâtel doit se positionner sur la scène nationale comme le Canton romand qui met en oeuvre la transition écologique de la manière la plus engagée. Formation et économie doivent coopérer davantage pour co-élaborer une société en transition. Aucun pan de nos activités ne doit être oublié, mais de façon concertée en préservant la cohérence du tout. Le risque est en effet élevé que les mesures prises dans un domaine soient annihilées par les effets rebonds d'autres développements technologiques. A ce titre, les Vert·e·s mettent en garde : la transformation numérique et le développement de la blockchain sont synonymes de consommation électrique immodérée. Allier cet objectif avec la sobriété indispensable à limiter nos émissions de CO2 est une gageure à ne pas sous-estimer.

Cohésion

Pour les Vert·e·s, l'accent devra être mis notamment sur la reconversion professionnelle vers des emplois favorables à l'environnement. Notre société a rapidement besoin de main d'oeuvre dans le secteur du bâtiment pour assainir le parc immobilier existant. L'Etat a ici la responsabilité d'offrir les conditions-cadres de formation pour toutes et tous, et notamment pour les personnes ayant des difficultés d'insertion et/ou de réinsertion, afin d'éviter la précarisation d'une frange de la population.

Les services de l'Etat doivent porter une attention particulière aux divers chantiers concernant les alternatives au placement en institution. L'expérience a montré qu'il est important de respecter chaque étape de cette transition et de communiquer largement et de manière transparente.

La responsabilité et la solidarité ne peuvent être le seul ciment de cette richesse qu'est le capital humain diversifié. Renforcer les liens avec et entre les citoyens de notre canton est aussi important qu'entre les communes, les régions et le canton. Un canton – un espace est plus que jamais d'actualité et mérite d'être encore renforcé avec des projets innovants.

Aujourd'hui, nous avons la possibilité de faire la preuve que Neuchâtel est une terre d'accueil, d'intégration et d'ouverture aux autres, saisissons-la.

D'autre part, les Vert·e·s estiment que la cohésion du Canton passe également par un réseau de transports publics attractifs qui relie plus aisément nos quatre régions entre elles. Les transports publics, dont la nécessaire extension a piétiné depuis 2015, ne doivent plus être principalement pensés pour le déplacement des enfants, des étudiant·e·s ou des apprenti·e·s. Cadences et lignes doivent être repensées, leur accessibilité autant géographique que financière doit être améliorée, ceci sans attendre la réalisation encore lointaine de la ligne directe et du RER. Ce sont en effet les contournements routiers qui seront en construction ces prochaines années, ce que le programme de législature occulte opportunément. Si l'initiative sur les transports publics gratuits n'a pas été retenue dans le plan financier du Conseil d'Etat, celui-ci présageant un peu rapidement de l'issue de cet objet, l'intégration du contre-projet est un premier pas.

Attractivité

La population ainsi que les touristes sont attachés aux qualités naturelles et à un paysage varié. Or, au vu des faibles montants inscrits dans le programme de législature et dans le plan climat, le Conseil d'Etat ne semble toujours pas prendre la juste mesure des bouleversements climatiques et de l'extinction de la biodiversité qui secouent notre société. Aussi, les Vert·e·s estiment que la crise écologique nécessite un engagement encore plus actif des autorités cantonales et jugent donc nettement insuffisante l'approche incitative développée par le Conseil d'Etat. Ce dernier doit s'engager à réaliser lui-même des mesures, et non plus seulement en faire la promotion ou l'encouragement. De plus, le parti s'inquiète que les financements en faveur la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire concernent essentiellement la mise en oeuvre du plan climat et néglige la préservation de la biodiversité, tout aussi urgente, voire davantage.

Institution et Finances publiques

Pour se donner les moyens de ce programme de législature, l'Etat devra financer des programmes ambitieux et investir. Or la quantification des objectifs est inexistante et les projections financières inquiétantes, avec des déficits de plus de 60 millions prévus en 2023 déjà. Les Vert·e·s sont conscient·e·s des enjeux et choisiront leurs priorités pour le bien commun.

Neuchâtel, le 14 mars 2022

CONTACTS

Christine Ammann Tschopp, présidente des Vert-e-s neuchâtelois-es <u>christine.ammanntschopp@gmail.com</u>, tél. mobile : 078 683 86 31

Secrétariat cantonal

info@verts-ne.ch, tél.: 032 852 07 26